

Déviations 18/2024

Un aperçu des déviations du **29 avril 2024** au **5 mai 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
29/04/2024	LUN	25/25R	25R/25R	0844-0900	Indisponibilité de la piste 25L.
01/05/2024	MER	25/25R	01/07	1620-2047	Vent 030° 10kts max 14kts.
03/05/2024	VEN	25/25R	19/19	1400-1650	Indisponibilité de la piste 25R.
04/05/2024	SAM	25/25R	25R/25R	1300-1600	Vols de calibration piste 25L.
		25/19,25R	25/25R	1612-1859	Nuages orageux venant du sud-est dans la zone de décollage de la piste 19.
			01/07	1859-2149	Vent 040°-070° max 9kts et prévu de maintenir jusqu'à 21h00.
			25/25R	2149-2300	Vent 060° 4kts. Vent en altitude 060° 11kts.
05/05/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	1200-1450	Vols de calibration piste 19.
			25/25R	1450-1600	La demande de trafic (ARR + DEP) dépasse la capacité du PRS.
		19/19	25/19	2300-0000	Autres.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal.

